

LES
« CAILLOUX »

DE

M. THIEULLEN

PAR

A. RUTOT

Conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles.

COMMUNICATION FAITE A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES,
DANS LA SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1902.

BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
rue de Louvain, 112

—
1903

LES
« CAILLOUX »

DE

M. THIEULLEN

PAR

A. RUTOT

Conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles.

COMMUNICATION FAITE A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES,
DANS LA SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1902.

BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
rue de Louvain, 112

—
1903

Extrait des *Mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles*,
tome XXI, 1903.

LES
« CAILLOUX »

DE

M. THIEULLEN

Depuis nombre d'années, M. A. Thieullen, membre de la Société d'anthropologie de Paris, présente à cette Société savante et aux Congrès internationaux des séries d'objets en pierre et particulièrement en silex, provenant généralement des alluvions de bas niveau de la vallée de la Seine, exploitées activement comme ballast en bon nombre de points de la banlieue de Paris.

Dans la quantité d'objets présentés, M. Thieullen et son ami le docteur Ballet reconnaissent ou croient reconnaître soit des silex taillés, soit des grains de colliers ou des pendeloques, soit des sifflets, soit enfin des pierres dites « figures ».

Trop généralement, on n'a jeté sur ces objets qu'un coup d'œil distrait et l'on a relégué l'ensemble dans le domaine de la fantaisie et de l'illusion.

Sur ces séries, M. Thieullen a publié un certain nombre de travaux parfois descriptifs; mais, il faut bien le reconnaître, l'auteur a fait trop souvent œuvre de littérateur plutôt que d'homme de science et il n'est point parvenu à apporter la *démonstration* et, par conséquent, la conviction du bien fondé de ses idées.

Cependant, pour beaucoup de ces questions délicates, le point le plus important ne réside pas dans la publication de travaux; une seule chose est capitale: c'est de provoquer l'étude attentive des matériaux originaux.

Contrairement à l'usage trop généralement appliqué à M. Thieullen et désirant voir par moi-même ce qu'il pouvait y avoir de bon

dans l'amas de matériaux qu'il présentait, j'ai prié notre confrère de bien vouloir me soumettre, à Bruxelles, des séries de chacune des catégories d'objets non admis par la majeure partie des préhistoriens, afin d'en faire, tranquillement et contradictoirement, un examen attentif et comparatif.

M. Thieullen a bien voulu accéder à mon désir en juillet 1902; je l'en remercie sincèrement.

* * *

Avant d'étudier les diverses catégories d'objets que M. Thieullen a accepté de soumettre à mon examen, je rappellerai que ses principaux gisements sont situés à Billancourt, au sud-ouest de Paris, dans la grande boucle sud de la Seine. Il existe, dans cette boucle, d'énormes accumulations de cailloux plus ou moins roulés, la plupart de silex, accumulations obliquement stratifiées et entrecoupées de lentilles sableuses, le tout à caractère fluvial très prononcé.

Une pareille disposition est l'indice certain de remaniements prolongés et de brassages qui font que, stratigraphiquement, on est forcé de considérer l'ensemble comme appartenant à l'époque du dernier brassage, alors qu'en réalité on est en présence d'un mélange complet d'éléments déposés à des âges différents, avec industries humaines et faunes également mélangées.

Il est certain, pour ce qui me concerne, que tous les gisements des bas niveaux des environs de Paris, tant de la vallée de la Seine (Billancourt, etc.) que de la vallée de l'Oise (Cergy) et de la Marne (Chelles), sont identiques en tous points et ont passé par les diverses phases que j'ai indiquées dans mon mémoire sur le gisement de Cergy (1).

Au point de vue des divisions du Quaternaire de Belgique que j'ai adoptées après étude monographique, ces ballastières comprennent des couches graveleuses déposées sur la terrasse inférieure des vallées d'abord pendant la deuxième partie du *Moséen* (ou Quaternaire inférieur ou Interglaciaire) et renferment dès lors, *normalement*, la faune *pure* de l'*Elephas antiquus* et les industries

(1) A. RUTOT, *Étude géologique et anthropologique du gisement de Cergy (Seine-et-Oise)*. (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES, t. XX, 1902.)

éolithiques *reutelo-mesvinienne* et *mesvinienne* superposées, couches dont l'ensemble a été remanié, brassé souvent jusqu'à la base par les courants de l'époque *campinienne* (progression du deuxième glaciaire), qui ont ajouté aux éléments primitifs ceux de la faune de l'*Elephas primigenius* et des industries *chelléenne* et *acheuléenne* qui lui correspondent normalement.

C'est après cette dernière sédimentation, qui, d'après moi, correspond à l'apogée du deuxième Glaciaire quaternaire, qu'est survenue la grande crue qui a causé le dépôt du limon hesbayen ou *laess fluvial* ⁽¹⁾, à la suite de la fusion des glaces des Vosges et des Alpes.

Voilà donc nettement déterminée la manière dont j'envisage l'interprétation stratigraphique de tous les cailloutis de bas niveau des environs de Paris.

*
* *

Entamons maintenant l'étude des séries d'objets présentées par M. Thieullen et par ses amis, en nous rappelant donc que, s'il y a lieu d'admettre une partie ou le tout de cet ensemble, nous sommes en présence d'objets mélangés ayant pu appartenir aux industries *reutelo-mesvinienne*, *mesvinienne*, *chelléenne* et *acheuléenne*, les chances de rencontrer des objets *acheuléens* étant très faibles, car, cette période concordant avec l'apogée du second Glaciaire quaternaire, les populations ont dû être réduites à un minimum à la suite de leur exode vers le Sud causé par la rigueur du climat.

Les objets soumis par M. Thieullen à mon examen peuvent se subdiviser en instruments ou outils divers (percuteurs et racloirs ou grattoirs); pierres percées naturellement ou artificiellement et rapportables à des outils ou à des perles et à des pendeloques pour colliers; en pierres à cupules, les unes larges et peu pro-

(1) Plusieurs spécialistes de l'étranger qui ont repris l'étude de la question du *laess* me font savoir que, de leurs recherches, il résulte que la grande masse du *laess* se laisse diviser en deux parties distinctes, l'une inférieure, stratifiée, d'origine évidemment fluviale, l'autre supérieure, d'origine probablement éolienne. C'est exactement à ce résultat que nous sommes arrivés en Belgique; aussi ai-je proposé de dénommer les deux composantes du *laess*: l'inférieure ou fluviale, le *Hesbayen*; la supérieure ou éolienne, le *Brabantien*.

fondes, les autres étroites et très profondes; enfin, en « pierres figures » ⁽¹⁾.

Nous passerons en revue chacune de ces catégories.

A. — INSTRUMENTS.

Les instruments présentés par M. Thieullen peuvent se subdiviser en enclumes, percuteurs et racloirs-grattoirs.

Enclumes. — Je considère comme enclumes des blocs de pierre et notamment de silex trop volumineux pour avoir servi de percuteurs à la main et portant néanmoins de très nombreuses traces de percussion plus ou moins violente, ayant enlevé soit de grands éclats, soit écrasé des régions de la surface et y ayant produit la structure spéciale chagrinée ou étoilée bien connue.

Souvent la face appuyée contre terre montre beaucoup moins de traces de coups que l'opposée.

D'après des matériaux en ma possession, il existe des enclumes parmi les silex recueillis dans l'alluvion considérée comme Miocène supérieur du Puy-Courny et des gisements voisins ⁽²⁾ (Cantal), dans les alluvions pliocènes supérieures de Saint-Prest (matériaux recueillis par M. A. Laville), dans le cailloutis à industrie reuteliennne de la Flandre occidentale (vallée de la Lys) et du Hainaut (vallée de la Haine) et dans le cailloutis à industrie reutelo-mesvinienne (vallée de la Haine). Je n'en connais pas encore de bien caractérisés dans le Mesvinien, non plus que dans le Chelléen et dans l'Acheuléen; mais, en revanche, le Musée de Bruxelles en possède de néolithiques incontestables, recueillis par M. E. de Munck, en position précise au milieu de gisements néolithiques d'une grande richesse (Saint-Symphorien, Spiennes, etc.) et qui offrent cette particularité de ressembler tellement aux enclumes de l'époque primitive ou éolithique qu'il serait impossible de les distinguer les unes des autres.

(1) M. Thieullen dit « pierres figures ». Je préfère « *pierres figurées* » comme marquant mieux l'idée d'amélioration intentionnelle, par la retouche, de « pierres figures » naturelles, dont la forme reconnue a provoqué l'idée de perfectionnement pour l'obtention d'une ressemblance plus frappante.

(2) Ces précieux matériaux m'ont été transmis par M. Ch. Puech, ingénieur de l'arrondissement d'Aurillac (Cantal). Je tiens à lui présenter ici l'expression de ma plus vive reconnaissance.

Rien d'étonnant donc à ce que M. Thieullen trouve des enclumes dans les alluvions à éolithes des environs de Paris, et son spécimen le plus remarquable, qu'il a présenté au Congrès international de Paris, en 1900, montre grossièrement la forme d'un pied humain.

Je crois que M. Thieullen, tout en faisant beaucoup de cas de son « pied », n'admet pas mon interprétation (1); mon avis est toutefois bien celui que j'ai exprimé ci-dessus.

Percuteurs. — Parmi les pierres de M. Thieullen, il en est un bon nombre de subsphériques, de subovoïdes ou de subcubiques portant de nombreuses traces de coups qui sont localisées en certains points et qui se traduisent par des enlèvements de longues esquilles ou par broyage de la surface.

Ces pierres correspondent absolument à mes percuteurs reuteiliens, reutelo-mesviniens ou mesviniens. Elles sont évidentes pour tout connaisseur, et je ne crois pas devoir m'y arrêter longtemps.

J'ai figuré de bons types de ces percuteurs dans mon mémoire sur le gisement de Cergy. (Voyez figures 1, 5, 13 et 14 de ce mémoire.)

Racloirs-grattoirs. — A côté des enclumes et des percuteurs, M. Thieullen nous montre une infinité d'outils, la plupart de grandeur moyenne, quelques-uns très petits, présentant le long des arêtes de nombreuses traces de retouche méthodique d'utilisation.

Notre confrère subdivise ces outils en une quantité de types (2) d'après leur *forme extérieure* et il les a baptisés de noms parfois peu scientifiques (croissants, biseaux à bec, bicornes ou chapeaux de gendarmes, etc.) qui, probablement, n'ont pas peu aidé à jeter le discrédit sur ces objets.

D'autre part, M. Thieullen admet pour toutes ces catégories une « taille » intentionnelle; il certifie que chaque forme a été voulue, calculée, obtenue avec un art consommé, tel, parfois, qu'il affirme comme étant impossible la reproduction actuelle d'objets semblables.

(1) M. Thieullen préfère y voir une véritable reproduction intentionnelle du pied humain. Ce serait, à son avis, une pierre figurée.

(2) A. THIEULLEN, *Les véritables instruments usuels de l'âge de la pierre*. Paris, 1897.

Je ne puis accepter en rien cette manière de voir; dans les séries de M. Thieullen, je ne vois, le plus souvent, que ce que je constate moi-même à foison dans les gisements éolithiques, paléolithiques et même néolithiques de Belgique.

J'y vois soit des éclats naturels, dérivant du débitage des blocs de silex par les agents naturels, soit des éclats de débitage artificiel par percussion, munis, ceux-là, de leur bulbe, éclats qui ont tout simplement été utilisés au raclage ou au grattage le long de certaines arêtes tranchantes, puis retouchés une ou plusieurs fois, successivement, pour obtenir un nouvel avivage de l'arête émoussée par l'usage.

Donc, dans tous ces instruments, il n'existe rien ou presque rien d'intentionnel, sauf l'usage et la retouche, plus, parfois, un travail d'accommodation à la main. C'est de là que dérivent toutes les catégories de M. Thieullen.

Selon qu'une arête a été utilisée sur toute sa longueur ou sur une partie de sa longueur, on obtient soit une lame entièrement retouchée, soit une encoche locale plus ou moins profonde, soit un bec, etc.

Donc, encore de ce côté, rien, absolument rien de neuf, rien qui ne soit admis par nos confrères belges depuis trente ans.

C'est ce que Neyrinckx avait reconnu distinctement depuis l'ouverture de la tranchée de Mesvin, près de Mons, en 1868.

C'est ce que notre honorable secrétaire général, M. le D^r V. Jacques, ce que nos confrères Cels, Delvaux, de Munck, van Overloop, baron A. de Loë avaient dit et écrit depuis longtemps.

Les alluvions quaternaires des environs de Paris renferment donc, d'une part, des éclats et des lames grossières complètement dépourvus de bulbe de percussion, mais très nettement utilisés comme racloirs ou grattoirs et retouchés : ce sont généralement les instruments éolithiques (Reutelo-Mesvinien et Mesvinien); ces pièces sont mélangées, d'autre part, à des éclats et à des lames grossières, avec bulbe de percussion évident et portant des traces d'usage et de retouche identiques à ceux non pourvus de bulbe de percussion, ou en différant par un degré de perfectionnement, de régularité plus ou moins marqué dans le mode de retouche et d'accommodation. Ce sont généralement des outils chelléens.

Il y a donc là mélange des industries primitives, accompagnant la faune de l'*Elephas antiquus* et de l'industrie chelléenne, accompagnant la faune de l'*Elephas primigenius*, et ces industries ne se subdivisent pas en outils de formes distinctes, telles que croissants,

chapeaux de gendarme, etc., mais en outils d'usages déterminés : racloirs, grattoirs à tranchant transversal, grattoirs à pédoncule, grattoirs à encoche simple ou à encoches multiples, etc., l'usage étant *tout* et la forme *rien*.

Ceux qui ont manié pratiquement les instruments éolithiques, surtout, savent, en effet, très bien que la *forme* d'un instrument, ou plutôt ce que l'on appelle, très improprement à mon avis, la *taille* n'est que le *résultat de l'utilisation* de l'éclat.

Il est complètement inexact de penser qu'on a donné à tout instrument, préalablement à son usage et en vue de cet usage, la forme que nous lui voyons.

Le seul travail préalable à l'usage qui ait pu être exécuté est le martelage d'arêtes tranchantes pour assurer la bonne préhension, et toutes les autres soi-disant « tailles » que nous constatons sont la résultante des séries de retouches successives qui ont été effectuées en vue du ravivage de l'arête utilisée.

Il s'ensuit qu'un outil « peu taillé » est un outil « peu utilisé » et qu'un outil « très taillé » est un outil « très utilisé », utilisé souvent jusqu'au maximum, c'est-à-dire retouché jusqu'au moment où l'angle dièdre de l'arête utilisée est devenu trop ouvert pour que le tranchant puisse être encore utilisable (*).

L'instrument, désormais émoussé et inutilisable, était rejeté dédaigneusement sur le sol.

La démonstration rigoureuse de cette manière de voir ne peut être faite utilement par écrit; elle ne peut l'être que pièces en mains, devant des collections riches et bien classées. J'ai l'habitude de faire cette démonstration devant chaque savant qui veut bien m'honorer d'une visite.

Il est bien entendu que ce que je viens de dire ne s'applique pas seulement aux instruments primitifs ou éolithiques, mais aussi à la plupart des instruments chelléens, acheuléens, moustériens et éburnéens.

(*) C'est là ce qui explique l'embarras dans lequel se trouvent souvent les auteurs anglais qui essaient de classer les éolithes du Pliocène moyen du Chalk-Plateau du Kent. Ces auteurs croient que les formes qu'ils constatent ont été effectuées *en vue* du travail à produire; or, c'est précisément le contraire; les formes primitives ont été complètement dénaturées, oblitérées par un long usage et des retouches successives nombreuses, et ce sont ces instruments usés, finis, désormais inutilisables, qu'ils cherchent en vain à classer aujourd'hui comme outils destinés à être utilisés.

Seuls les « coups-de-poing » des industries paléolithiques, d'une part, et les instruments magdaléniens et bon nombre d'armes ou d'outils néolithiques paraissent échapper à la loi.

En acceptant les instruments des alluvions des bas niveaux présentés par M. Thieullen comme certainement travaillés par la main de l'homme, c'est donc bien dans le sens que je viens d'exposer que je les considère et non comme notre confrère parisien, qui voit dans chaque facette de ces pauvres outils, si naturels, si simples, des choses étonnantes, des « tailles voulues » superbes, d'énormes difficultés vaincues, au point que l'on ne pourrait plus, de nos jours, rien réaliser de pareil ⁽¹⁾.

Avant de terminer ce chapitre, je crois devoir dire un mot des *silex-bijoux* et des pierres géométriques de M. Thieullen.

Ces *silex-bijoux* sont de très petites lames de silex de 10 à 12 millimètres de longueur sur 2 à 4 millimètres de largeur, à section triangulaire aplatie, véritables réductions ou miniatures des grandes lames ordinaires.

Notre confrère parisien n'hésite naturellement pas à y voir de véritables petites merveilles, intentionnellement « taillées » en vue de leur production désirée.

Pour ce qui me concerne, je suis absolument convaincu que ces lames minuscules sont simplement le résultat d'un petit coup de main dont le but ne réside nullement dans l'obtention de ces lames.

En effet, dans le niveau stratigraphique à industrie chelléenne pure que j'ai exploré avec la plus grande attention à l'ancienne

(1) M. Thieullen va si loin dans cet ordre d'idées qu'il a fondé un prix de 1,000 francs, qui serait alloué à celui qui reproduirait exactement trois petits silex qu'il figure dans sa note intitulée : *Technologie néfaste* (Paris 1902). J'ai pu voir ces trois silex : un « tranchet », un « disque » et une « pointe moustérienne », et je n'y ai vu absolument rien d'extraordinaire, d'autant plus qu'aucune des trois pièces ne me paraît avoir servi. Le « tranchet », qui ne tranche pas, et la « pointe moustérienne » sont des éclats où le fendillement naturel me semble avoir joué le principal rôle, car j'hésite beaucoup à y trouver « les signes conventionnels que l'École exige pour qu'il y ait taille intentionnelle ». On rencontre des pièces semblables dans les amas de silex naturellement éclatés. Enfin, pour ce qui en est du « disque », je suis convaincu que l'homme n'y a jamais touché ; il n'est que le résultat d'un clivage naturel que j'ai parfaitement observé, notamment sur les silex de la craie phosphatée de l'exploitation Hardenpont à Saint-Symphorien, près de Mons. Je trouve donc les pièces du concours institué par M. Thieullen, comme malheureusement choisies, leur examen montrant que la main de l'homme a été plutôt étrangère à leur production.

exploitation Helin (aujourd'hui Société de Saint-Gobain), aux confins de Spiennes et de Saint-Symphorien, près de Mons, j'ai recueilli quantité de blocs de silex débités ou nuclei, plus des centaines d'éclats détachés de ces blocs, non utilisés et portant tous le bulbe de percussion.

L'ensemble de ces trouvailles montre qu'aux temps chelléens, comme aux temps mesviniens qui précèdent, le débitage des blocs avait lieu en une fois, c'est-à-dire que, contrairement à ce qu'on croit généralement, nos ancêtres, ayant l'intention d'obtenir tel ou tel outil, au lieu de ne débiter du nucleus qu'un ou deux éclats de forme calculée et appropriée au but à atteindre, débitaient, au contraire, tout le bloc un peu au hasard, de manière à obtenir une grande quantité d'éclats, parmi lesquels ils choisissaient ensuite ceux qui leur paraissaient les plus favorables à l'usage.

Souvent les éclats étaient détachés parallèlement à la suite les uns des autres le long d'une arête du nucleus, et comme les points de frappe étaient assez éloignés les uns des autres, il se formait sur le nucleus, entre les traces de deux éclats successivement enlevés, une crête en haut relief, tranchante, qui nuisait au détachement d'une nouvelle série d'éclats le long de la même arête.

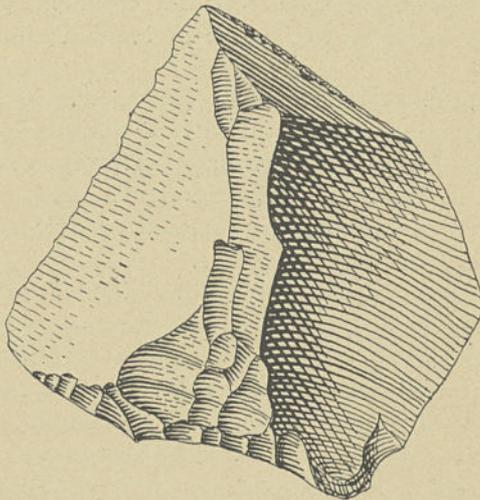


FIG. 1. — Éclat de débitage intentionnel d'âge chelléen, portant les traces de l'abattage de l'arête médiane sur la face opposée à celle présentant le bulbe de percussion. Ancienne exploitation Helin, à Spiennes. $\frac{3}{4}$ grandeur naturelle.

Une rangée d'éclats contigus étant obtenue, avant de recommencer l'opération sur le nucleus, les crêtes en relief séparant l'emplacement des éclats précédemment détachés étaient en partie enlevées au moyen d'une série de petits coups donnés en ces points sur le plan de frappe, et chacun de ces coups produisait un « silex-bijou » de M. Thieullen, dont l'ouvrier ne s'inquiétait guère et qui allait simplement rejoindre sur le sol les autres éclats précédemment détachés.

Les crêtes saillantes ayant ainsi été plus ou moins aplanies, on recommençait l'enlèvement d'une nouvelle série de grands éclats, le point de frappe, pour chacun, étant précisément situé au-dessous de la crête abattue.

De cette manière, chacun des éclats obtenus porte, sur la face opposée à celle présentant le bulbe de percussion, les traces de l'abattage de la crête, c'est-à-dire les traces de l'enlèvement des « silex-bijoux ». Je figure ci-après un éclat de ce genre. (Voir fig. 1.)

Or, non seulement ces éclats minuscules n'attiraient pas un instant l'attention de l'ouvrier, mais celui-ci a le plus souvent laissé sans usage les grands éclats débités; à peine deux éclats sur cent portent les traces certaines de l'utilisation au raclage ou au grattage avec retouche appropriée.

A mon avis, les « silex-bijoux » de M. Thieullen ne sont que des déchets infimes du débitage du silex en vue de l'obtention d'éclats utilisables.

Quant aux *pierres géométriques, pointes, etc.*, de M. Thieullen, elles consistent en une grande quantité de petits cailloux en forme de pyramides à trois ou à quatre pans, diversement tronquées, de parallépipèdes, de cubes, etc., généralement très roulés et auxquels une valeur est attribuée parce qu'on les croit taillées de main d'homme en vue d'un usage inconnu.

Ici, il m'est impossible de suivre M. Thieullen; je ne puis attribuer la moindre valeur à ces cailloux, bien que les mêmes formes se reproduisent à des milliers d'exemplaires. Les géologues savent parfaitement ce que peut produire l'éclatement naturel sur les diverses roches à clivage déterminé par la pression, la schistosité, le fendillement par retrait, etc. Les pierres géométriques de M. Thieullen sont des fragments de roches clivées ou délitées, puis roulés plus ou moins fortement sur les arêtes. L'homme ne les a certainement pas façonnées, et il serait difficile d'imaginer à quoi il aurait bien pu les utiliser.

B. — PIERRES PERCÉES NATURELLEMENT OU ARTIFICIELLEMENT.

Une assez grande proportion des silex ou des pierres siliceuses provenant des couches crétacées et tertiaires diverses du bassin de Paris montre des formes irrégulières ou cavernueuses, permettant la production de cavités ou de trous perçant la pierre de part en part.

D'une manière générale, on peut diviser les pierres percées naturelles en deux catégories :

1° Les concrétions siliceuses allongées et cylindriques, présentant à l'intérieur une baguette cylindrique qui peut être ou soudée à l'enveloppe extérieure, ou libre.

En cas de soudure, la pierre n'est pas percée; en cas de non-soudure, la baguette intérieure s'échappe en tout ou en partie et l'on obtient un cylindre percé d'un trou.

2° Les concrétions siliceuses de formes très irrégulières, plus ou moins couvertes de tubercules, de creux et de trous.

Les pierres de la première catégorie sont les plus rares; elles proviennent d'un concrétionnement de silice autour d'un corps organique cylindrique (souvent un spongiaire ou un tube d'annelide).

En cas de non-soudure de l'organisme silicifié à la concrétion externe, les charriages aux époques pliocène et quaternaire inférieur ont détaché la tige cylindrique interne, et l'on peut rencontrer ainsi des cylindres creux qui, mêlés aux éléments d'un cailloutis quaternaire, ont pu attirer l'attention de l'homme.

Il suffit de considérer de grandes séries d'instruments des époques primitives pour se convaincre que c'est le côté utilitaire qui domine la mentalité humaine.

Ce qu'il faut, avant tout, c'est frapper, marteler, gratter ou racler et percer; tous les outils se rapportent à ces genres d'opérations.

Que pouvait faire un être humain, reutelo-mesvinien, mesvinien ou même chelléen d'un cylindre de silex? C'est ce que l'on ne voit pas tout d'abord et c'est ce qui excite la défiance.

Cependant, si l'on se donne la peine d'examiner les pierres présentées par M. Thieullen, on remarque d'abord qu'il n'est jamais question d'un cylindre entier, pouvant avoir de 10 à 15 centimètres de longueur. Ce sont toujours des tronçons de cylindres, ceux-ci étant brisés transversalement d'une manière généralement nette. Ces tronçons, selon le diamètre du cylindre, ont souvent une lon-

gueur un peu plus grande que le diamètre. Cette longueur varie de 2 à 5 centimètres.

Jusque-là, rien de décisif n'est encore acquis; des causes naturelles peuvent sectionner un cylindre en plusieurs fragments, l'intervention humaine restant nulle.

Toutefois, ces tronçons de cylindre suggèrent à l'esprit l'idée de grosses perles, destinées à être enfilées, et dès lors si, partant de cette simple idée, on examine les tronçons avec attention, on remarque immédiatement un fait digne d'être noté.

Si, sectionnant en tronçons une concrétion siliceuse cylindrique, on s'avisait d'enfiler purement et simplement ces tronçons sur un lien pour en faire un collier par exemple, les bords tranchants des deux extrémités du trou auraient tôt fait de couper le lien et de laisser s'éparpiller les éléments du collier.

Le remède consisterait à marteler l'arête *interne* à chacune des extrémités, de manière à supprimer le tranchant.

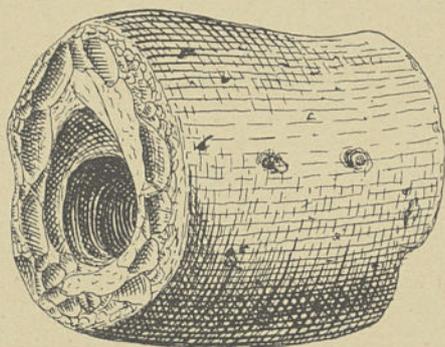


FIG. 2. — Tronçon de cylindre creux, en silex, bien retouché aux deux extrémités et ayant probablement été utilisé comme grain de collier pour la parure. Grandeur naturelle.

Or, c'est bien là ce que nous remarquons sur les pierres que M. Thieullen nous a présentées. Les arêtes *internes* du trou sont toujours très délicatement martelées, alors que les arêtes externes du cylindre ne le sont pas toujours.

Si les seules arêtes externes avaient été émoussées, le charriage seul aurait pu être invoqué; mais lorsqu'on reconnaît que ce sont les arêtes internes qui ont surtout été martelées à petit coups, le doute n'est plus possible, le travail humain intentionnel apparaît

et l'on ne peut plus se refuser catégoriquement à considérer les tronçons cylindriques de silex *soigneusement relouchés aux arêtes internes* comme des grains ou perles constituant un ornement, tel qu'un collier.

C'est à cette conclusion que je me suis arrêté et, pour ce qui me concerne, je n'hésite pas de déclarer être de l'avis de M. Thieullen, qui considère, en effet, les tronçons cylindriques dont il est question comme des éléments de la parure la plus primitive.

Toutefois, la question étant jugée en fait, elle n'est cependant pas complètement épuisée.

Et d'abord, quel âge faut-il attribuer à ces perles ?

Jusqu'à présent, cette question ne peut encore recevoir de solution précise.

En effet, nous avons vu que toutes les ballastières fournissant les pierres dont nous nous occupons sont des gisements de bas niveaux renfermant, mélangées, les industries reutelo-mesvinienne, mesvinienne et chelléenne.

En Belgique, où les concrétions cylindriques creuses de silex font à peu près défaut, je n'ai encore rencontré aucune pierre semblable à celles de M. Thieullen, à aucun niveau.

Dès lors, nous en sommes réduits aux hypothèses.

Toutefois, si l'on se rappelle que les industries reutelo-mesvinienne et mesvinienne sont *éolithiques* et que là, plus que partout ailleurs, la mentalité humaine ne pouvait guère être exclusivement tournée que vers l'utilisation directe de la pierre, il est peu probable que l'idée de parure ait germé dans les cerveaux des hommes de ces époques.

Si l'on se rappelle, d'autre part, que les Chelléens, qui ont suivi de près les Mesviniens, — les deux industries passant de l'une à l'autre par transition insensible, — se dénotent presque tout à coup comme infiniment plus intelligents que leurs prédécesseurs et qu'avec les coups-de-poing amygdaloïdes apparaissent toutes les armes : poignards, glaives, pointes de lance, de sagaie et de flèche, plus quantité de racloirs et de grattoirs que ne renieraient pas les Néolithiques les plus avancés, il est, me semble-t-il, rationnel d'attribuer l'idée de parure associée à un acte intentionnel (martelage des arêtes tranchantes internes des perles pour éviter la coupure du lien) à la peuplade ayant montré le plus d'intelligence parmi celles auxquelles peut s'appliquer le choix.

Jusqu'à preuve du contraire, nous pouvons donc admettre que ce sont les peuplades chelléennes qui, si elles n'ont pas eu les pre-

mières l'idée de la parure ⁽¹⁾, ont au moins été les premières à utiliser des pierres non purement naturelles, mais portant, au contraire, la trace d'un travail intelligent et intentionnel évident.

Si des pierres portant la trace d'un travail incontestable ont pu être utilisées pour la parure comme grains de collier par exemple, on ne peut plus se refuser systématiquement à accepter comme pièces à utilisation semblable, de petits cailloux complètement roulés et percés d'un trou naturel à contours arrondis ou bien les petits *Tragos* sphériques de la craie qui ont cru autour d'organismes cylindriques ayant disparu lors de la fossilisation.

Lorsqu'ils sont en place dans la craie, ces *Tragos* ont le trou rempli de craie; mais lorsqu'ils sont remaniés dans les cailloutis quaternaires, non seulement la craie a souvent disparu de l'intérieur, mais on constate parfois comme des traces de grattage destiné à agrandir ou à régulariser le trou.

Or, les silex roulés ainsi que les *Tragos* se trouvent précisément dans les couches où se rencontrent des instruments chelléens; leur utilisation comme grains de colliers ou de bracelets peut, dès lors, être considérée comme très probable.

La seconde catégorie de pierres percées peut également donner lieu à des études intéressantes.

Il s'agit ici de tout ce qui peut dériver des concrétions siliceuses de forme irrégulière, cavernieuses et percées de trous.

A l'état naturel, ces concrétions ne paraissent guère avoir été utilisées entières; mais leur éclatement naturel ou leur débitage intentionnel ont conduit à quelques utilisations originales.

Toutefois, dans les spécimens que m'a confiés M. Thieullen, il y avait de gros rognons percés d'un grand trou central et qui avaient manifestement servi de percuteurs. Grâce au trou, ces percuteurs pouvaient être portés suspendus au cours des parties de chasse. En Belgique, les percuteurs à trous ne sont pas rares dans les gisements de la vallée de la Haine.

(1) J'ai recueilli, dans l'un des gisements *reuteliens purs* de la vallée de la Lys, un silex en triangle isocèle présentant à l'angle supérieur un trou naturel et complètement « taillé » à la surface sans qu'on puisse reconnaître dans cette taille une retouche d'utilisation. Je suis disposé à accepter comme pendeloque cette pièce ayant 7 centimètres de longueur. Quant au trou, il n'est pas retouché, mais il ne devait pas l'être, attendu que tout l'intérieur est garni de la croûte naturelle du silex, n'offrant aucun tranchant ni aucune aspérité.

L'éclatement naturel peut conduire soit à des fragments de formes quelconques percés d'un ou de plusieurs trous, soit à des éclats minces plus ou moins tranchants munis d'un trou.

Dans le premier cas, de petits ou même de moyens fragments, percés d'un ou de deux trous, à bords internes retouchés ou martelés, ont pu être utilisés comme grains de colliers, ainsi que l'ont été les tronçons de concrétions cylindriques.

C'est donc encore l'idée de parure qui intervient ici.

Dans le second cas, on est surtout en présence de petits éclats généralement ovales ou ovoïdes, minces, avec ou sans bulbe de percussion et munis d'un trou.

On remarque alors qu'il existe de ces pièces qui n'ont reçu aucune utilisation, ni comme outil ni comme parure : ce sont généralement celles où le trou est irrégulier ou placé trop près du centre, ce qui donne un équilibre instable, tandis que d'autres ont été utilisées.

Ces dernières se subdivisent en deux catégories : les outils et les pendeloques.

Un certain nombre d'éclats percés, présentant d'abord une arête vive et tranchante, ont été utilisés comme racloirs ou grattoirs et retouchés.

Parmi ces pièces, il en est où la présence du trou paraît avoir été indifférente, car il n'est pas retouché.

L'éclat, après avoir été rendu inutilisable par la superposition

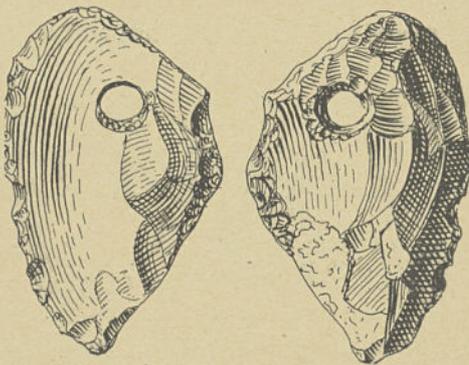


FIG. 3. — Éclat ovale allongé, avec bulbe de percussion, sorte de pointe de forme moustérienne, utilisé et retouché sur une arête et percé d'un trou bien retouché. Cet éclat paraît avoir servi de pendeloque après utilisation. Grandeur naturelle.

des retouches, a été simplement rejeté sur le sol comme tout autre éclat utilisé.

D'autres, au contraire, généralement les plus minces, les plus réguliers et les mieux retouchés, ont le trou régularisé et travaillé.

Je suis, dès lors, tout disposé à les admettre comme pendeloques, mais de seconde main, car l'idée de parure n'est venue qu'après l'idée d'utilisation comme outil.

C'est probablement l'idée d'employer comme pendeloques des outils à utilisation terminée qui a fait surgir celle de se servir directement, pour la fabrication de pendeloques, d'éclats percés choisis, sans passer par le stade outil.

Dans ce cas, la retouche d'utilisation n'existe pas, mais elle est remplacée par des enlèvements d'éclats sur les deux faces qui ont pour but de régulariser les contours.

Quant au trou, il est généralement agrandi artificiellement, parfaitement arrondi, à arêtes émoussées.

Ici le caractère pendeloque intentionnel est évident.

Du reste, M. Thieullen m'a présenté des pièces tout à fait charmantes et convaincantes, et je me rappelle notamment une sorte de petite hache en amande minuscule (environ $3\frac{1}{2}$ centimètres de longueur) ⁽¹⁾, très bien travaillée sur les deux faces, mince et translucide, à contour allongé très régulier, vrai petit bijou cette fois, et dont le trou primitif avait dû être notablement agrandi s'il n'avait pas même été percé artificiellement en un endroit particulièrement mince.

De semblables pièces s'imposent et entraînent la conviction pour

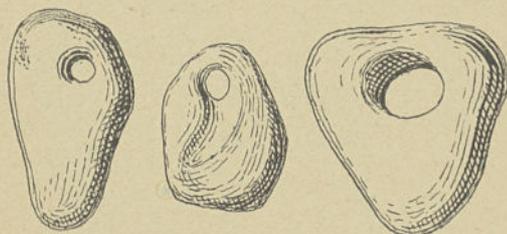


FIG. 4. — Petites pierres siliceuses entièrement roulées, percées d'un trou naturel dont l'intérieur est lisse et pouvant avoir servi de pendeloques. Grandeur naturelle.

(1) Je regrette de ne pouvoir figurer cette charmante petite pièce.

d'autres moins soignées, mais à caractères d'utilisation pour la parure bien accusés.

Si l'on admet comme pendeloque les pièces dont il vient d'être question, il faut alors accorder une attention bienveillante à d'autres pièces de même nature et de même forme, mais entièrement dépourvues de travail humain.

Ce sont de minces éclats de silex ou de pierres siliceuses opaques, munis d'un trou et complètement roulés sur toute la surface, y compris l'intérieur du trou. (Voir fig. 4.)

Ces pièces viennent se mettre en regard des *Tragos* dont il a déjà été parlé et qui ont pu être utilisés comme perles de collier. On peut même supposer, sans cesser d'être logique, que ce sont ces éclats percés et roulés qui ont pu être recherchés tout d'abord comme pendeloques et qu'un peu plus tard, la demande dépassant la quantité disponible, — qui est faible, — on aura été amené à façonner artificiellement, par la taille, des pièces semblables.

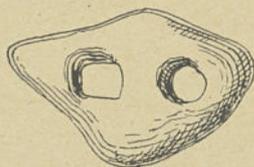


FIG. 5. — Petite pierre entièrement roulée, percée de deux trous naturels, ayant pu être utilisée pour la parure. Grandeur naturelle.

Peut-on se faire une idée de l'âge de ces pendeloques?

Je crois que oui et d'une façon plus précise, peut-être, que pour ce qui concerne les grains de collier.

En effet, si, en Belgique, nos cailloutis quaternaires ne nous offrent pas de concrétions cylindriques régulières creuses, propres à la fabrication des perles, nous y trouvons une certaine quantité de pierres percées.

Or, d'une manière générale, les éclats utilisés de la période éolithique (Reutelien, Reutelo-Mesvinien et Mesvinien), munis de trous, ne portent pas de retouche à ces trous. On semble ne pas y avoir fait attention et ils sont considérés comme un simple accident n'enrayant en rien la bonne utilisation de l'éclat.

Mais dès que l'on entre dans l'industrie de transition du Mesvinien au Chelléen, puis dans le Chelléen, les arêtes des trous sont presque toujours martelées : c'est le cas de haches amygdaloïdes,

de poignards et de racloirs percés, visiblement accommodés pour la suspension.

C'est donc avec le Paléolithique que semble apparaître l'accommodation des trous, et cette observation vient confirmer ce que nous avons déjà dit au sujet de l'âge des grains de collier des cailoutis de bas niveau; je crois ces grains et les pendeloques de divers modèles d'âge chelléen.

En Belgique, je n'ai encore pu rencontrer, malgré mes recherches, ni grain de collier ni vraie pendeloque intentionnelle, créés en vue de l'obtention directe d'un objet de ce genre, comme ceux que m'a présentés M. Thieullen.

Tous nos objets destinés à être suspendus sont des outils ou des armes (racloirs, coups-de-poing amygdaloïdes ou poignards).

C. — PIERRES A CUPULES.

Ce nom est réellement assez impropre, les cupules étant surtout des cavités peu profondes ou hémisphériques.

Il s'agit ici de cavités généralement plus profondes qu'une demi-sphère.

Les pierres brutes qui ont donné naissance à cette catégorie d'objets sont les mêmes que celles ayant causé la formation des pierres percées; seulement, au lieu d'être percées de part en part comme les précédentes, les pierres dont nous nous occupons portent simplement une cavité plus ou moins large et profonde, fermée à une extrémité.

Puisqu'il est toujours question de cavité profonde, la forme de ces pierres ne peut plus dériver de l'éclat mince comme pour les pendeloques.

Nous sommes en présence de blocs de volume variable percé d'une ou de plusieurs cavités.

Ces pierres peuvent se diviser en deux groupes: les grandes, avec cavité large et assez profonde; les petites, avec cavité étroite et profonde.

Il y a, dans ces deux groupes d'objets, des pièces qui ne présentent pas de trace de travail ni d'accommodation; de celles-ci on ne peut tirer aucune conclusion sérieuse.

Mais, en revanche, il existe des pièces portant des traces évidentes de travail ou d'accommodation. Ce sont celles que nous prendrons en considération.

En conséquence, il existe donc des pièces subsphériques ou sub-cubiques, assez volumineuses, munies d'une grande cavité à bords primitivement irréguliers. On reconnaît que ces bords ont été travaillés, martelés, de manière à en régulariser le contour.

De plus, ces pièces portent également des traces de travail — tubercules proéminents abattus, par exemple — soit pour rendre la préhension plus facile, soit pour assurer la stabilité sur la base.

On reconnaît donc que ces objets ont été travaillés, accommodés par l'homme, mais dans quel but? C'est ce que nous ne saurons peut-être jamais.

Toutefois, on peut faire des hypothèses et, attendu que de semblables pièces ne peuvent représenter des outils ou des objets de parure, on peut rationnellement, comme le fait M. Thieullen, suggérer l'idée que les plus grandes ont servi de récipients, de bols pouvant contenir un liquide destiné par exemple à la boisson, tandis que les moyennes ont peut-être pu servir de lampe.

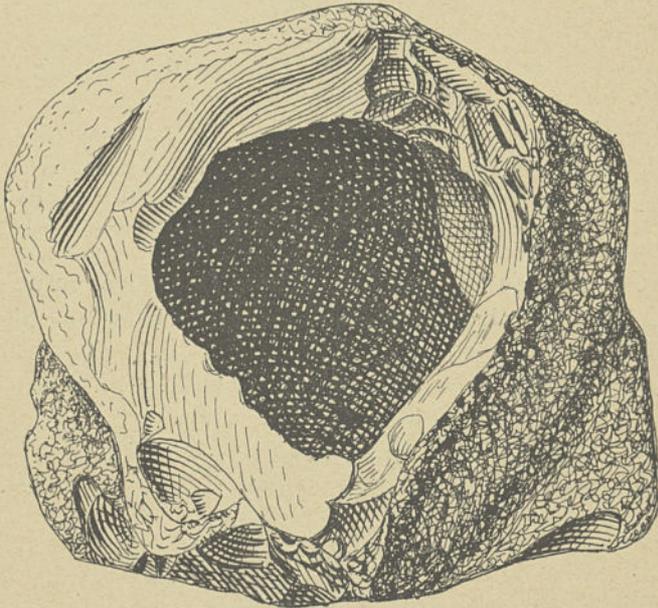


FIG. 6. — Silex taillé en forme de cube, présentant une cupule profonde et se tenant très bien sur la face plane opposée à celle portant la cupule. Les bords de la cupule ont été simplement égalisés, sauf en un point, où le bord a été légèrement creusé intentionnellement par martelage, ce qui suggère l'idée d'utilisation du silex comme lampe. Vu de dessus. Grandeur naturelle.

Encore une fois, il n'y a pas de *démonstration*, mais l'idée est éminemment acceptable.

Je n'ai pas encore rencontré de pièces semblables en Belgique.

Il nous reste maintenant à examiner le deuxième groupe, formé de pièces assez petites, généralement subcylindriques, à un trou étroit et profond ou à plusieurs trous, deux généralement, qui se rencontrent et communiquent.

Le travail effectué sur ces pièces ressemble beaucoup à celui existant sur les précédentes, c'est-à-dire que le bord interne de la cavité est retouché et le contour général, simplifié; mais outre ces accommodations, il s'en trouve d'autres intéressantes.

En effet, on rencontre des pièces subcylindriques, dont l'arête extérieure de l'extrémité portant le trou a été également très retouchée et arrondie, et parfois, si l'enveloppe du trou est épaisse,

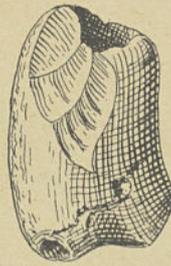


FIG. 7. — Silex cylindrique à cavité profonde, à section retouchée et montrant trois enlèvements d'éclats destinés à diminuer l'épaisseur du silex et à rapprocher le trou de l'extérieur. Peut avoir servi de sifflet. Grandeur naturelle.

on voit très bien qu'une série d'éclats ont été enlevés en un point du bord extérieur, de manière que le trou prenne une position excentrique.

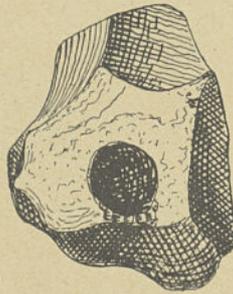


FIG. 8. — Silex grossièrement cubique, avec un trou profond situé près d'un bord. Rend un son aigu lorsqu'on y souffle. Ayant probablement servi de sifflet, Vu de dessus. Grandeur naturelle.

Or, ces pièces suggèrent l'idée d'y souffler et, en les tenant convenablement contre la lèvre inférieure, on parvient généralement à en tirer un sifflement sonore.

De là à supposer, comme le fait M. Thieullen, que ces pièces sont des sifflets bien authentiques, il n'y a qu'un pas, et il me semble que l'on peut franchir ce pas sans trop de crainte ni de témérité.

Naturellement, quand il existe deux trous qui communiquent, il faut en fermer un avec le doigt pour obtenir le son.

J'ai recueilli l'an dernier, dans l'un des magnifiques gisements de la transition du Mesvinien au Chelléen de la vallée de la Haine, près de Binche, un instrument de ce genre.

Pour ce qui en est de ces dernières catégories d'objets, il est hautement probable, vu le mode identique de travail, qu'ils ont pris naissance vers le commencement du Chelléen, comme les précédents, et, en somme, cela cadre parfaitement avec tout ce que nous savons actuellement de l'industrie chelléenne (transition du Mesvinien comprise).

En effet, en Belgique, nous démontrons pièces en mains, avec stratigraphie et paléontologie à l'appui, que l'industrie chelléenne était bien moins ancienne et plus avancée et compliquée qu'on ne le supposait.

Non seulement elle ne constitue pas l'industrie primitive, attendu que toute l'énorme industrie éolithique la précède, mais elle n'est pas non plus le tout premier terme du Paléolithique, attendu que nous avons découvert une industrie de transition du Mesvinien au Chelléen, très intéressante et très développée et qui, elle, constitue ce premier terme.

En dehors du fonds commun constitué par l'instrument amygdaloïde dit « coup-de-poing chelléen », les gisements belges nous montrent les peuplades chelléennes utilisant le poignard, la lance, le javelot et la flèche (1), plus de nombreux racloirs et grattoirs très perfectionnés; tandis que les gisements parisiens, peu riches en armes, nous apprennent que les mêmes peuplades avaient déjà le

(1) Cet armement suggère rationnellement l'idée de l'invention simultanée du bouclier. Il doit aussi être bien entendu qu'il n'est nullement question ici de vagues éclats pointus, sans travail, baptisés par certains auteurs « pointes de flèches ». Les objets dont nous parlons sont des pointes parfaitement travaillées, à pédoncule et, parfois, à ailerons et d'une taille souvent très soignée, en tout semblable à celle des meilleurs instruments amygdaloïdes de la même époque.

goût de la parure et étaient en possession d'objets, tels que des sifflets et des récipients, peut-être même des lampes.

Rien dans cet ensemble ne détonne, et la connaissance du feu à cette époque est prouvée, au moins en Belgique, par la constatation de silex craquelés caractéristiques recueillis en place dans le niveau chelléen à l'ancienne exploitation Helin, à Spiennes.

L'ensemble de l'industrie chelléenne nous apparaît donc, en réalité, comme déjà très perfectionnée, le côté essentiellement utilitaire ayant acquis tout son développement, alors que le côté art n'était probablement pas encore sorti des limbes.

Il est vrai que nos recherches ne la placent plus comme contemporaine de la faune de l'*Elephas antiquus*, qui n'a jamais été accompagnée que par l'industrie éolithique, mais bien comme synchronique de l'apparition de la faune du Mammouth.

On voit enfin, comme conclusion, que nous avons été amenés à accepter presque toutes les pièces de la première grande catégorie, qui nous ont été présentées par M. Thieullen et que nous partageons ses vues, au moins comme certitude de présence de travail humain; mais, le plus souvent, nous sommes en désaccord au sujet de la manière d'obtenir ces objets et de l'usage qui a pu en être fait.

D. — LES PIERRES FIGURÉES.

Nous touchons ici au point le plus délicat, car M. Thieullen et ses imitateurs paraissent attacher à la question des pierres figurées une importance capitale.

Tout d'abord, il m'est impossible de me ranger à cet avis.

En admettant même l'existence réelle des pierres figurées, le sujet, dans ma manière de voir, ne sera jamais que d'importance très secondaire; tout au plus se placera-t-il au rang des objets de parure, par exemple.

Dans toute appréciation d'une époque, l'industrie de la masse, qui est l'expression des mœurs de la généralité, prime la question d'art, beaucoup plus restreinte.

Je ne puis donc attacher à la question des pierres figurées une importance qu'elle n'a pas.

Cela étant, abordons le problème.

Dans l'esprit de M. Thieullen et de ses amis, qu'est-ce qu'une pierre figurée?

C'est un rognon ou un éclat généralement naturel, auquel le

hasard a donné une forme qui se rapproche plus ou moins de celle soit d'un animal ou d'une partie d'animal, soit de l'homme ou d'une partie de l'homme.

L'un de nos ancêtres lointains ayant ramassé ce rognon brut ou cet éclat, et y ayant reconnu la forme qu'il est sensé représenter, a complété la pièce par des *retouches intentionnelles dirigées en vue d'accentuer, autant que possible, la ressemblance avec la forme reconnue.*

Pour les mêmes préhistoriens, la pierre naturelle, ainsi améliorée par la retouche, acquérait une grande valeur aux yeux de leur possesseur, qui la considérait comme un fétiche, une divinité et, en général, tout ce qui peut passer dans l'esprit d'un sauvage en pareille circonstance.

J'ai donc examiné attentivement les pièces qui m'ont été présentées par M. Thieullen comme prélevées parmi les plus belles et les plus convaincantes de ses séries, au point de vue spécial exposé ci-dessus, c'est-à-dire du degré d'intention que l'on peut attribuer aux retouches effectuées pour perfectionner la ressemblance avec l'objet sensé représenté.

Ces pièces, dans les séries de M. Thieullen, doivent représenter le plus souvent des animaux ou des parties d'animaux et particulièrement la tête.

Les représentations humaines sont très rares et se bornent à peu près au phallus.

Ajoutons enfin, pour déterminer aussi exactement que possible les données du problème, que toutes les pièces présentées proviennent des mêmes alluvions anciennes de bas niveau que les instruments, les perles de colliers, les pendeloques et les sifflets, qu'après examen j'ai été obligé d'admettre comme authentiques; elles peuvent donc appartenir aux dernières industries éolithiques (Reutelo-Mesvinien et Mesvinien) ou aux premières industries paléolithiques (transition du Mesvinien au Chelléen et Chelléen).

On conçoit que, venant d'admettre la réalité de la majeure partie des outils, des grains de colliers, des pendeloques, etc., qui m'avaient été soumis, j'étais disposé aussi bien qu'il était possible à admettre tout ce qui pouvait l'être raisonnablement, et cela d'autant mieux que, n'ayant aucune idée préconçue, sachant même qu'il existe réellement des pierres figurées, mais d'un âge moins ancien que les alluvions quaternaires de bas niveau, je suis porté à admettre, *a priori*, le principe comme rationnel.

Or, malgré mes dispositions entièrement favorables, je dois

déclarer que je n'ai pu accepter aucune des pièces qui m'ont été soumises comme satisfaisant aux conditions énoncées.

Malgré la ressemblance, parfois étonnante, de certaines pièces avec ce qu'elles sont sensées représenter, il m'a été impossible de reconnaître, dans les quelques enlèvements d'éclats, la recherche d'une amélioration de la ressemblance naturelle.

Non seulement parmi les fameuses « tailles intentionnelles » j'ai reconnu beaucoup d'éclatements naturels dus aux influences atmosphériques (ce sont surtout de petites cupules hémisphériques, dessinant les yeux, par exemple), mais j'ai nettement constaté que les soi-disant « retouches intentionnelles » exécutées de main d'homme se rapportent simplement à l'utilisation du rognon comme on l'a fait de tout autre rognon de forme quelconque.

En effet, d'après la pratique que j'ai acquise à la suite de nombreuses expériences, je me suis assuré que les retouches constatées ne consistent nullement en enlèvements volontaires et méthodiques d'éclats, mais en étoilures obtenues en martelant un objet dur, tel qu'un os frais, avec le rognon tenu en main par la partie épaisse et frappant avec la partie pointue.

J'ai pu montrer à M. Thieullen, sur des rognons bruts de l'industrie reutelienne de la vallée de la Lys, présentant avec des têtes d'animaux des ressemblances plutôt vagues ou sans ressemblance du tout, des retouches de percussion absolument identiques à celles invoquées comme devant améliorer une ressemblance.

Enfin, certaines soi-disant fines éraillures sur des parties saillantes sont dues à l'action du roulage des pièces comme élément lithologique du gravier mis en mouvement par la vitesse des cours d'eau.

Aucune pièce ne m'a laissé un doute, rien n'a dû être mis en réserve pour complément d'information ou comme pièce promettant de meilleures trouvailles; je n'ai rien pu accepter.

Et alors bien d'autres objections viennent à l'esprit qui, toutes, battent en brèche l'idée de la réalité des pierres figurées renfermées dans les alluvions anciennes de bas niveau.

D'abord, il y a déjà la grande antiquité de ces alluvions.

Chercher l'art à l'époque éolithique me paraît bien inopportun et aléatoire.

Et c'est bien là que nous en sommes, car, précisément, et contrairement à nos précédentes constatations pour ce qui concerne les objets de parure, c'est aux seules pièces de l'industrie éolithique que font penser immédiatement les pierres figurées.

Il n'est plus question ici d'outils ou d'instruments à utilisation aisément reconnaissable; nous sommes en présence de rognons portant des éclatements tout au plus dus au martelage intentionnel d'objets durs, dépourvus de la *retouche* proprement dite.

Ensuite, les pierres figurées étant sensées représenter des animaux ou des parties d'animaux, nous remarquons que ces animaux sont des cerfs, des biches, des chiens, des chats, des cochons, des oiseaux, etc.

Or, les cailloutis quaternaires contenant les pierres figurées renferment précisément tous les documents nécessaires à la connaissance de la faune de l'époque, et nous voyons que cette faune est *surtout* composée d'Éléphants, de Rhinocéros, d'Hippopotames, de Bisons, de Bœufs, d'Ours, de Hyènes, de grands félins, de Chevaux, parmi lesquels nous cherchons vainement les animaux domestiques que représentent généralement les pierres figurées.

D'autre part, je me suis mis à chercher aussi, pour mon compte, les pierres soi-disant figurées et j'ai déjà pu réunir une petite série intéressante et instructive.

De tout ce que j'ai vu, il résulte :

1° Que les pierres figurées qui m'ont été montrées n'ont pu me convaincre en aucune façon de l'exactitude de leur définition. En dépit de ressemblances parfois étonnantes au premier abord, je n'ai pu trouver, à l'analyse, que des éclatements naturels et des traces d'utilisation indépendantes de toute intention d'améliorer la ressemblance.

2° Que les recherches personnelles que j'ai faites pour m'éclairer semblent tendre, actuellement, à démontrer que les primitifs n'ont reconnu en rien les figures que *nous* y voyons.

Semblables en cela à pas mal de sauvages et même d'Européens actuels, nos ancêtres du Quaternaire inférieur et du Quaternaire moyen n'ont été frappés en rien par la forme qui attire notre œil exercé, attendu que sur la plupart des pièces, très curieuses que j'ai recueillies, les traces de travail ou d'utilisation sont surtout visibles là où elles ne peuvent en rien améliorer les formes naturelles, elles n'existent que là précisément où l'utilisation est rationnelle et tout indiquée.

Sans rien préjuger de ce que nous réserve l'avenir, voilà, je crois, où nous conduira l'ensemble des observations : à la négation des pierres figurées dans les industries dites éolithiques et paléolithiques anciennes (Chelléen et Acheuléen).

Annexe I.

Depuis la rédaction de ce petit travail, j'ai pu voir en détail et à loisir la collection de pierres figurées de M. I. Dharvent, de Béthune (Nord), et notamment la majeure partie des pièces figurées par ce collectionneur dans son travail intitulé : *Premiers essais de sculpture de l'Homme préhistorique*. Rouen, 1902.

Malgré toute ma bonne volonté et un manque absolu de parti pris, il m'a été, cette fois encore, impossible d'admettre une seule des pièces présentées.

Ici, je suis en pays de connaissance.

M. Dharvent ramasse ses pierres dans un diluvium composé d'éléments lithologiques identiques à ceux constituant le cailloutis de la vallée de la Lys à industrie reutelienne.

La matière première, le silex en rognons, provient de l'ablation des couches de craie à silex de la crête de l'Artois.

J'ai reconnu parmi les pièces de M. Dharvent toutes formes qui me sont familières et que je rencontre dans le cailloutis à industrie reutelienne, à la base des dépôts moséens de la terrasse moyenne (terrasse de 25 à 65 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux de la rivière).

Ici se présente une plus forte proportion de types soi-disant humains (têtes) que dans les alluvions anciennes de la Seine, associée à des figures de singes et d'animaux qui ne sont pas ceux de la faune de l'époque.

Les formes humaines sont des faces grimaçantes, tourmentées, de types bizarres et invraisemblables, ne pouvant avoir rien de commun avec le type humain à facies très primitif de l'aurore du Quaternaire.

Mais c'est là, pour ceux qui admettent les pierres figurées, une objection de peu de valeur, attendu que, comme il s'agit ici « d'art », toutes les fantaisies sont permises.

La véritable objection sérieuse et scientifique réside encore en ce qu'il ne m'a pas été possible de reconnaître, dans les soi-disant retouches intentionnelles, une intention quelconque d'améliorer une vague ressemblance existante.

Tout se borne, comme dans la majeure partie de l'industrie reutelienne, à des traces d'utilisation brutale pure et simple.

Les masques grimaçants sont des rognons irréguliers, à petits

tubercules voisins et à cavités, ayant servi de percuteurs (1).

Les éclats de diverses dimensions, enlevés par le travail, grâce à l'irrégularité de la force des coups donnés, ont écrasé les tubercules, enlevé des fragments, produit des étoilures, et le résultat de ce travail purement matériel et inconscient donne, suivant la disposition des tubercules et des cavités, soit des produits amorphes, soit des formes dans lesquelles *notre regard exercé* reconnaît, grâce à des jeux d'ombre et de lumière, et beaucoup de bonne volonté, des têtes humaines, des singes, des animaux, etc.

Les retouches invoquées, au lieu d'être le résultat d'un travail conscient, sont donc la résultante d'un travail purement brutal et utilitaire, dont le but est l'opposé de la production « d'œuvres d'art ».

Voilà, à mon avis, l'état actuel de la question des pierres figurées *d'âge quaternaire inférieur et moyen*.

Quant aux pierres figurées *d'âge quaternaire supérieur*, nous savons depuis longtemps qu'il en existe quelques-unes que l'on ne peut mettre en doute; mais, dans ce cas, il n'est plus que rarement question de la simple amélioration de la forme d'une pierre brute; il s'agit alors de « vraie » sculpture.

Et maintenant, pour finir, si je puis exprimer un vœu, c'est que les chercheurs, au lieu de se spécialiser dans des recherches stériles ou d'intérêt général extrêmement limité, dépensent une partie de leur ardeur d'abord à apprendre les éléments de la science, puis à effectuer des explorations méthodiques régionales, embrassant toute l'industrie de la pierre. Il est autrement important, au point de vue général, de trouver un gisement quel qu'il soit, d'en déterminer la position, l'étendue, l'âge géologique précis, la faune et l'industrie, que de s'épuiser à la recherche de bibelots choisis, triés sur le terrain, au milieu des véritables éléments indispensables à connaître et à recueillir et qui, seuls, nous apprendront quelque chose d'utile sur la mentalité moyenne de nos ancêtres.

Annexe II.

Depuis la présentation de ce travail, M. A. Laville a publié, dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, quelques notes relatives au gisement de Cergy, près Pontoise, dans lesquelles il

(1) Il suffit de jeter un coup d'œil sur les planches accompagnant le travail de M. Dharvent pour se convaincre de la réalité de ce que j'avance.

critique la plupart des conclusions de mon travail sur ce gisement et cherche à faire rentrer tout simplement celui-ci dans le moule conventionnel de la classification, respectable, mais surannée, de M. G. de Mortillet.

Comme je place le gisement de Cergy, avec celui de Chelles, sur la même ligne que les autres ballastières de bas niveau des environs de Paris, ainsi que je l'ai dit en commençant, je crois utile de répondre ici aux critiques de M. Laville.

Dans une première note, intitulée : *Coquilles tertiaires éocènes roulées dans le gravier pleistocène de Cergy (Seine-et-Oise)*, l'auteur proteste énergiquement contre l'énoncé d'un fait certain et inattaquable, constaté par moi, sur place, en sa présence, sans la moindre idée préconçue, puisque je n'ai songé à en tirer parti comme argument que longtemps après, lors de la rédaction de ma note sur Cergy.

Ce fait réside dans la récolte, en peu de temps, en plein cailloutis quaternaire, d'une dizaine de coquilles fossiles éocènes, qui s'étaient présentées à ma vue sans que j'aie songé un instant à les rechercher — toute mon attention étant portée sur le silex des industries primitives — et dont j'avais ramassé trois exemplaires, tellement leur degré de conservation était remarquable.

A la fin de la course, ne sachant que faire de ces coquilles, je les ai remises à mon aimable guide, qui les a prises sans faire de remarques à leur sujet.

J'avais inscrit le fait dans mon carnet de notes parmi les observations effectuées et sans songer autrement à sa signification.

Ce n'est qu'en rédigeant mon travail sur Cergy que, relisant mes notes et prenant de plus connaissance, dans le *Compte rendu du Congrès géologique international de 1900*, du mémoire de M. Stanislas Meunier sur le mode de dépôt tranquille des alluvions caillouteuses de la Seine, dont les strates, cependant, se ravinent manifestement, que l'idée de me servir comme argument de ma récolte de coquilles fossiles en excellent état de conservation m'est venue pour appuyer ma manière de voir, conforme à celle du savant professeur du Museum.

Dans sa première note, M. Laville essaie donc de réduire la portée de ma trouvaille au point de la contester et de faire douter de sa réalité.

Tenter de me faire accepter une pareille concession est chose impossible, et je répète donc, comme un fait certain et indéniable, qu'alors que toute mon attention était portée sur la recherche des instruments en silex des industries primitives répandus en assez

grande quantité dans le cailloutis des ballastières de Cergy, j'ai rencontré, en deux heures et à des places très différentes, une dizaine de coquilles fossiles de l'Éocène du bassin de Paris, plus ou moins roulées, mais entières, parmi lesquelles trois, dont j'ai pu donner les noms génériques et spécifiques, étaient d'une conservation tellement parfaite et remarquable que je n'ai pu m'empêcher de les ramasser. Je regrette maintenant vivement de ne pas les avoir conservées.

Le fait que j'ai relaté étant exact et indiscutable, les conclusions que j'en tire au sujet de la tranquillité relative avec laquelle se font les ravinements et les brassages restent debout.

La même conclusion avait du reste déjà été exprimée par d'autres géologues, et il y a peu de jours, notre confrère M. G. Engerrand, relisant le beau livre de sir Ch. Lyell : *L'ancienneté de l'Homme prouvée par la Géologie*, me signalait, page 147 de la traduction française de 1870, le passage que je transcris ci-après et qui fait partie de la description de la coupe de Saint-Acheul, près d'Amiens :

« Le sable crâyeux qu'on rencontre quelquefois dans les intervalles qui séparent les fragments de silex dont se compose le gros gravier numéro 4, présente souvent des coquilles d'eau douce brisées ou entières. Bien des gens trouveront incompréhensible que des objets aussi fragiles aient pu échapper à la destruction dans le lit d'un fleuve dont le fond charriait tant de gravier ; mais j'ai vu la machine à draguer employée dans la Tamise au-dessus et au-dessous du pont de Londres pour approfondir la rivière, j'ai vu, dis-je, cette machine, mue par la vapeur, retirer du fond de l'eau le sable et le gravier, puis verser ce qu'elle contenait pêle-mêle dans le bateau, et j'ai pu en retirer intacts des échantillons de *Limnea*, de *Planorbis*, de *Paludina*, de *Cyclas* et d'autres coquilles. »

*
* *

Dans sa seconde note, intitulée : *Réponse à M. Rutot sur son étude géologique et anthropologique du gisement de Cergy*, M. Laville s'attaque à mes constatations relatives aux silex et tend à jeter par-dessus bord tout ce qui n'est pas coup-de-poing amygdaloïde et pointe moustérienne.

Il va même plus loin.

Trouvant encore la classification de M. de Mortillet trop compliquée, il propose tout simplement de réunir, comme autrefois, le Chelléen et l'Acheuléen sous le nom unique d'Acheuléen.

Pourquoi donc s'arrêter en si bon chemin.

Le gîte classique du Moustier a fourni, avec les pointes et les racloirs soi-disant caractéristiques, un bon nombre de coups-de-poing amygdaloïdes.

Dès lors, supprimons aussi l'Acheuléen et décrétons qu'il n'y a plus qu'une seule industrie dans le Quaternaire inférieur et moyen : le Moustérien.

Voilà qui est vraiment simple et à la portée de toutes les intelligences, la simplification ayant encore cet immense avantage de trancher la question de la contemporanéité des *Elephas antiquus* et *primigenius*.

Pour ce qui concerne les industries primitives rencontrées à Cergy, à Chelles et dans les autres ballastières des environs de Paris, qui ont fourni à M. Thieullen la majeure partie de ses collections, M. Laville dit : « Pour les environs de Paris, il faut rejeter catégoriquement le Reutélien, le Reutelo-Mesvinien, le Mesvinien, et le Mesvino-Chelléen comme de la pure fantaisie. »

Malgré cette nouvelle proposition de simplification si séduisante pour les futurs préhistoriens, je doute qu'elle soit reçue, même en France, avec enthousiasme.

De toutes façons, elle n'aura aucune prise sur moi pour plusieurs raisons :

1° Parce que je me suis convaincu, avec tous mes confrères belges, de l'existence certaine des industries primitives dites *éolithiques*;

2° Parce que j'ai toujours pu, jusqu'ici, convaincre sans peine, aux vues que je défends, les savants qui ont bien voulu m'honorer de leur visite à Bruxelles;

3° Parce que non seulement l'existence des industries éolithiques est admise par bon nombre de préhistoriens, mais, de plus, leur niveau stratigraphique ayant pu être précisé, il a toujours pu être démontré que lorsque ces industries se trouvent réparties dans leurs graviers respectifs, il ne s'y rencontre *jamais* d'instrument amygdaloïde, tandis que lorsque les brassages ont mélangé les graviers et les ont amassés en une couche unique, — comme aux environs de Paris, — le mélange d'éolithes et d'instruments amygdaloïdes est complet.

S'il est beau et courageux de se jeter ainsi au-devant d'un courant d'idées nouvelles qui s'avance, il n'en est pas moins triste de constater l'inutilité d'un tel effort.

Depuis 1900, les préhistoriens admettant — en toute connaissance

de cause — la réalité de l'existence des éolithes sont devenus légion et leur nombre ne cesse de s'accroître.

En présence du mouvement qui, partout, se produit et des nombreux travaux qui se préparent, on peut prédire, sans crainte de se tromper, que, dans deux ans, les vieilles idées, éminemment respectables, mais issues d'observations trop restreintes, trop hâtives et trop peu contrôlées, auront vécu.

Annexe III.

J'achevais la correction des épreuves du présent travail lorsque j'ai reçu de M. Thieullen un nouvel opuscule intitulé : *Le Mammouth et le Renne à Paris*, présenté à la Société d'anthropologie de Paris dans sa séance du 2 juillet 1903, dont il peut être utile de dire quelques mots.

A mon avis, le fait principal réside dans la découverte, dans le gravier de bas niveau de la rue Lecourbe, à Paris, à 5 mètres environ de profondeur, gravier fournissant à M. Thieullen une foule d'instruments des industries primitives ou éolithiques, d'importants débris de Mammouth et de Renne, venant faire contrepoids aux *Elephas antiquus* de Chelles et de Cergy.

Dans le même et unique gravier de la basse terrasse, on trouve donc, selon le hasard du brassage, soit des éléments de la faune de l'*Elephas antiquus*, soit des éléments de la faune du Mammouth.

C'est une confirmation de ce que j'ai dit ci-dessus et une raison de plus de soutenir, pour les environs de Paris, que dans les cailloutis de bas niveau complètement remaniés à l'époque campinienne, on peut, malgré le mélange, distinguer et séparer deux groupes fauniques et industriels : la faune de l'*Elephas antiquus* allant avec l'industrie éolithique et la faune du Mammouth marchant avec le Paléolithique, c'est-à-dire avec la transition du Mesvinien au Chelléen et avec le Chelléen.

A part la mention de la découverte faite rue Lecourbe et les citations de Boucher de Porthes, toujours si belles, si honnêtes et si émouvantes qu'on ne se lasse jamais de les relire, je préfère passer sous silence les « idées » de M. Thieullen sur les phénomènes quaternaires et en particulier sur les périodes glaciaires.

Je ferai de même pour le rapprochement indiqué entre les hommes des graviers des bas niveaux des environs de Paris et leurs « contemporains » de la Madeleine habitant les abris et les grottes,

pour en arriver de suite à la fin (page 20), où est signalée la trouvaille, à Maisons-Alfort, dans un puits naturel du calcaire grossier, rempli de « diluvium rouge », c'est-à-dire de résidu d'altération sur place, d'une pierre-figure naturelle avec retouches intentionnelles exceptionnellement remarquables.

C'est M. le D^r Capitan qui a fait part de cette découverte à M. Thieullen, et il paraît que le savant anthropologue est tenté d'y voir une pierre figurée répondant à la définition bien connue.

Tant mieux si le fait est vrai, et je serai le premier à reconnaître le bien fondé de la détermination après examen de la pièce si elle me convainc.

Mais en admettant même que la nouvelle pièce fût décisive en faveur de l'existence réelle de pierres figurées, le fait n'entraînera nullement, pour ma part, l'acceptation des pièces des cailloutis des bas et des hauts niveaux que j'ai rebutées jusqu'ici après examen.

De plus, il y aura lieu de déterminer l'âge de la pièce de Maisons-Alfort, afin de savoir si elle est de l'époque — très ancienne — des alluvions des environs de Paris, car, malgré qu'on cherche à la déplacer, toute la question est là.

On peut, en effet, très bien admettre, même *a priori*, que les Magdaléniens et aussi les Éburnéens, qui ont exécuté les merveilles qui se dévoilent de plus en plus chaque jour, ont été capables d'autres travaux ou l'art peut avoir joué un rôle; mais conclure de là que les Éolithiques et les Chelléens ont pu faire les mêmes travaux est tout autre chose.

Attendons donc l'examen de la pièce de Maisons-Alfort et la détermination de son âge, c'est-à-dire de l'industrie à laquelle elle appartient.

* * *

Cette annexe venait d'être rédigée lorsque j'ai reçu une intéressante lettre de M. A. Laville, qui est allé à Maisons-Alfort pour déterminer le gisement de la pierre-figure dont il vient d'être question.

Le niveau de l'eau dans les vallées voisines se trouvant approximativement à la cote 20, la pierre-figure faisait partie du diluvium s'étendant sur une terrasse à l'altitude + 45.

Cela fait donc une différence de 25 mètres, qui indique clairement que le cailloutis diluvien se trouve sur la *terrasse moyenne*, à *industrie reutelienne*.

La pierre-figure se trouvant, dans ce diluvium, effondré dans un puits d'altération du calcaire grossier, serait donc d'âge quaternaire le plus inférieur (moséen par rapport à la nomenclature belge) et appartiendrait à l'industrie reutelienne.

Cette détermination de l'âge de la pièce doit déjà nous rendre très prudents, voire même sceptiques. M. A. Laville veut bien me donner son avis sur la pièce qu'il a vue ; mais, par discrétion, je ne le dirai pas.

Lors de la présentation de la pièce, chacun sera à même de donner son avis, et M. Laville donnera le sien en toute connaissance de cause.

